



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate avec embargo : 29 novembre 2006 17h00
Tous les médias du Québec

Commission parlementaire sur la stratégie énergétique L'AQCIE et le CIFQ plaident pour une plus grande transparence et craignent l'impact tarifaire des mesures d'efficacité énergétique

Montréal, le 29 novembre 2006 – Les deux associations regroupant les grandes entreprises consommatrices d'électricité du Québec ont présenté un mémoire (disponible au www.aqcie.org) cet après-midi devant la Commission parlementaire de l'économie et du travail, qui étudie le projet de loi 52 concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique. Elles se sont dites extrêmement préoccupées par le financement des programmes d'efficacité énergétique, un secteur dont le gouvernement se désengage au détriment des consommateurs d'électricité et par l'élaboration du plan d'ensemble en efficacité énergétique qui n'offre pas toutes les garanties de transparence prévus par les mécanismes existants en matière tarifaire notamment avec les audiences publiques et le pouvoir de recommandation auprès du gouvernement de la Régie de l'énergie. Ils ont également demandé que la reddition de comptes de l'Agence prévue seulement face au gouvernement soit ouverte à l'ensemble des intervenants, incluant les consommateurs qui financent le plan.

Des remarques du même ordre s'appliquent également aux dispositions du projet de loi qui concernent le Fonds vert. Quant au rôle de la Régie concernant le plan d'efficacité énergétique, les deux associations considèrent qu'elle doit absolument être mandatée à procéder à une analyse de ses impacts sur les tarifs, étant clairement établi qu'elle est le seul organisme à avoir autorité en la matière. «Il ne faudrait donc pas que l'Agence se trouve, en raison de nouveaux pouvoirs qui lui seraient attribués pour l'application du plan d'efficacité énergétique, à poser des gestes ayant des impacts à la hausse sur les tarifs d'électricité. Cela irait à l'encontre des fondements mêmes du régime actuel et enverrait les mauvais messages à tous, distributeur comme consommateurs», ont souligné les porte-parole des associations.

L'AQCIE et le CIFQ ont également tenu à lancer un appel aux parlementaires concernant la gravité de la situation de l'investissement des grandes entreprises au Québec. Citant un sondage qu'elles ont commandé, confirmé par des données récentes de l'Institut de statistique du Québec (ISQ), elles ont indiqué que les investissements de la grande industrie

sont en déclin depuis 2003, qu'en termes d'investissement par travailleur, le Québec arrive 9^e au Canada tout juste avant l'Île-du-Prince-Édouard. Dans un contexte où l'électricité représente en moyenne 25 % de leurs coûts d'opération pouvant aller jusqu'à 60 %, les tarifs volatiles que l'on connaît depuis la fin du gel, les prévisions constamment révisées, des augmentations, qui totaliseront en avril 2007 14 % en 3,5 ans, auxquels s'ajoute un interfinancement coûteux sont autant de facteurs négatifs qui font en sorte que les entreprises investissent hors Québec. Une liste d'une quinzaine de projets d'investissements qui auraient pu se réaliser au Québec par des compagnies comme Alcan, Alcoa, Erco mondial, Eka qui se sont retrouvés en Indiana, au Brésil, en Islande, en Australie, au Chili depuis 2000 et la tendance semble s'accroître.

Pour demeurer compétitives, donc en opération, les grandes entreprises consommatrices d'électricité du Québec ont donc demandé au gouvernement de :

- Confirmer officiellement et inscrire en toutes lettres dans la stratégie énergétique le rôle de l'électricité comme outil de développement économique régional;
- S'engager à tout mettre en œuvre et rapidement pour préserver le patrimoine industriel que représentent les grandes entreprises consommatrices;
- Envoyer un signal non équivoque à la société d'État en faveur de l'établissement de tarifs compétitifs par le biais d'une politique tarifaire stable, juste et prévisible;
- Confier à la Régie le mandat de mettre fin à l'interfinancement en évitant un choc tarifaire pour les consommateurs résidentiels.

À propos de l'AQCIE

Fondée en 1981, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) représente les plus importants consommateurs d'électricité établis au Québec, soit la presque totalité des secteurs industriels dont la facture totale d'énergie électrique s'élève à près de 1,5 milliard \$ par année. Les membres de l'AQCIE souscrivent près de 60 % de la puissance électrique industrielle totale du Québec, ce qui représente environ 42,6 tWh.

À propos du CIFQ

Le Conseil est le porte-parole de l'industrie forestière du Québec. À elles seules, les entreprises de sciage résineux et feuillu, de déroulage, de pâtes, papiers, cartons et de panneaux œuvrant au Québec génèrent plus de 12 milliards \$ en activité économique chaque année, près de 4 milliards \$ en salaire dont près de 2 milliard \$ sont retournés au gouvernement sous forme de taxes et d'impôts payés par les entreprises et les travailleurs.

- 30 -

Source : Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) et Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

Pour renseignements
Luc Boulanger, directeur exécutif AQCIE
(514) 919-6050
Pierre Vézina, directeur Énergie CIFQ
(418) 657-7916 #451